



SEPT
2023—n°243

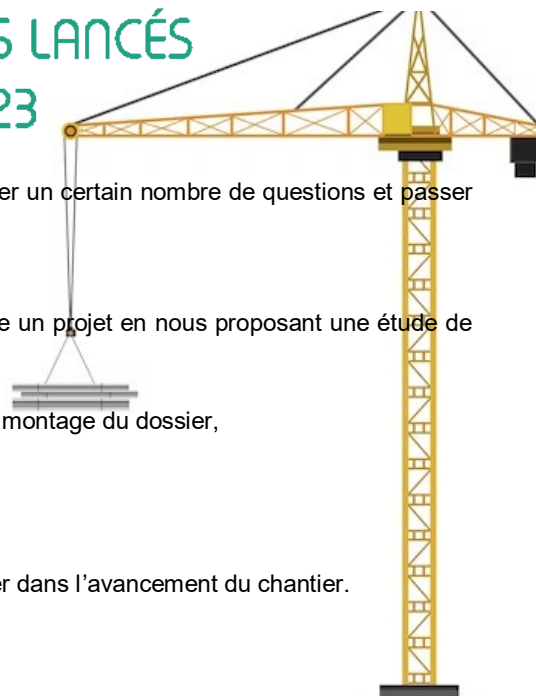
l'actualité landaise

bulletin d'information des Landes-Genusson

PRÉSENTATION DES PROJETS LANCÉS AU 2ND SEMESTRE 2023

Avant de lancer un projet d'une valeur supérieure à 100.000 €, il faut bien sûr se poser un certain nombre de questions et passer par différentes étapes. Le processus de construction d'un projet est le suivant:

- quel est l'objectif ?
- dimensionnement en fonction de l'importance de la commune.
- appel à des bureaux d'études spécialisés pouvant nous conseiller et nous construire un projet en nous proposant une étude de faisabilité.
- travail en commission pour optimiser (plusieurs réunions),
- identification des subventions pour lesquelles le projet serait éligible et démarche du montage du dossier,
- validation du financement de l'opération (subventions, fonds propres, emprunt).
- accord du conseil,
- lancement des études et suivi des subventions auprès des organismes,
- consultations dans le cadre des marchés publics,
- réalisation des travaux et gestion des problèmes techniques qui peuvent se présenter dans l'avancement du chantier.
- réception et parfait achèvement (levée de réserves)
- assurer ensuite le fonctionnement de l'équipement.



Toutes ces étapes doivent être validées pour réussir les objectifs. C'est un engagement important qui demande beaucoup d'investissement des commissions et du conseil, mais aussi un surcroît d'activités au niveau administratif au prorata de l'importance du dossier.

J'en profite pour remercier les adjoints, les conseillers municipaux mais aussi le personnel administratif et technique, qui s'investissent dans ce travail depuis le début de ce mandat. Après avoir eu une période difficile avec la pandémie, pendant laquelle nous avons fixé les grandes lignes des investissements (à l'habitation, autour de l'école, les équipements liés à l'accroissement de la population, la culture, la santé, l'attractivité des commerces et de l'industrie, les services à la personne, les liaisons agricoles, les sentiers, le mouvement associatif), nous souhaitons poursuivre le travail avec d'autres projets. Certains sont identifiés mais sont dans l'attente de solutions techniques permettant d'obtenir un juste prix ou bien en attente de subventions permettant de justifier le financement.

Nous sommes dans la période où les projets de construction se concrétisent et se réalisent. Nous avons anticipé l'augmentation des taux d'emprunt, en bloquant ceux-ci en octobre 2022.

Dans les pages qui suivent, nous vous présentons les projets lancés dans ce second semestre 2023, auxquels sont joints le projet de la pharmacie avec ses 8 logements et le projet de bâtiment du centre de secours qui ne sont pas financés par la commune. Les surfaces au sol recevant ces constructions sont mises à disposition par la collectivité.

Le projet principal du mandat reste la médiathèque et la rénovation du théâtre avec l'accès PMR et la création de salles intermédiaires.

Le Maire, Guy GIRARD



LOTISSEMENT DE LA POMMERAIE

Pour ce quartier en cœur de bourg, nous avons souhaité une densification plus importante que dans les lotissements précédents. La disposition de chacune des 41 parcelles d'une surface moyenne de 367 m² est notée sur le plan ci-joint.

Les voies d'accès sont à partir de la rue d'Auvergne et de la rue Beauséjour.

Malgré tout, dans cette configuration restreinte nous avons cherché à créer des places de stationnement hors lotissement :

- Au nord en lien avec la rue de Judée (10 places),
- À l'ouest en agrandissant le parking de l'Ouche (+ 11 places).

Nous avons mis l'accent sur le volet paysager du lotissement. Et à l'est le bassin de rétention sera intégré, composé et verdoyant pour faire de cet espace un lieu agréable pour le quartier.

Pour faciliter la mobilité, un chemin piétonnier arboré fera le lien entre la rue de Judée et la rue d'Auvergne avec accès au parking de l'Ouche via le centre bourg.

La grange de l'ancienne exploitation de la Pommeraie est conservée et est intégrée au lot n°7.

La démolition des garages et annexes de l'ancienne activité de la Pépinière est réalisée.

Le démarrage des travaux est prévu fin Septembre.

La mise en vente des lots est maintenant effective.



AMÉNAGEMENT DE VOIRIE DU LOTISSEMENT DE LA MÉTAIRIE RECEVANT LE CENTRE DE SECOURS ET LA ZONE DE POINTS D'APPORT VOLONTAIRE DES DÉCHETS

Dans le cadre de la construction du nouveau bâtiment du Centre de Secours à l'angle du rond-point de St Martin des Tilleuls, l'aménagement de toute la parcelle a été étudié pour garder une cohérence finale (les découpages des parcelles ne figurent pas sur le plan).

Ces aménagements sont les suivants :

- création de la voie d'accès du nouveau Centre de Secours vers la rue Pasteur,
- nouvelle installation d'un point d'apport volontaire avec 6 containers, ce dossier est suivi en lien avec la Commission Gestion des déchets de la Communauté de Communes (il remplacera le point de la rue d'Auvergne),
- réalisation des réseaux d'assainissement sous le tracé de la future route reliant la rue Pasteur au lotissement de la Métairie et qui permettra l'accès à chaque parcelle de ce futur lotissement.

Ces travaux vont s'effectuer en Octobre / Novembre.

- le Centre de Secours est programmé pour une réception en Septembre 2024.

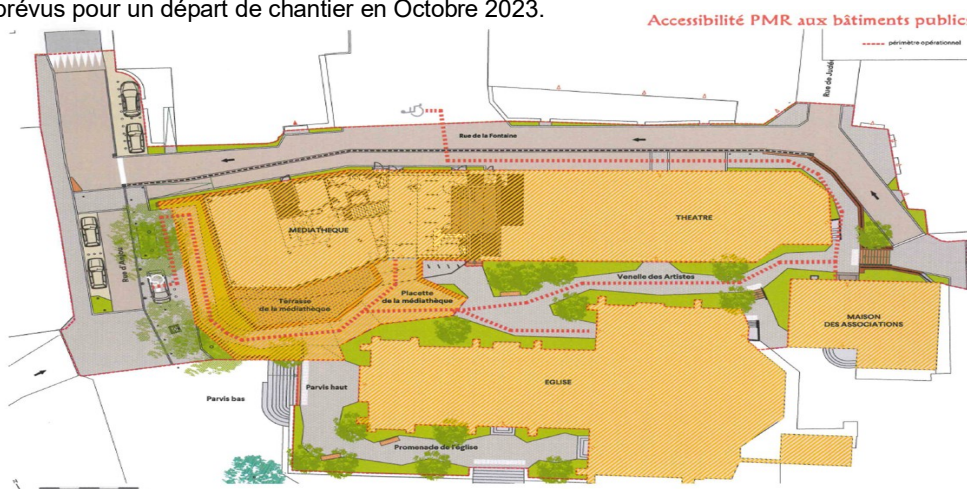


AMÉNAGEMENT PAYSAGER DU COEUR DE BOURG, ÉGLISE ET MÉDIATHÈQUE

Ce projet a été programmé suite à la construction de la Médiathèque et la rénovation du théâtre. Il a plusieurs objectifs :

- assurer la continuité avec l'aménagement paysagé du bas du bourg – devant l'église,
- traiter le parvis de l'Église mais aussi apporter des solutions pour réduire l'humidité des pieds de murs de l'Église,
- assurer la continuité PMR Presbytère / Église,
- apporter à l'ensemble des zones paysagées, des arbres et des espaces fleuris.

Les travaux sont prévus pour un départ de chantier en Octobre 2023.



DISTINCTION DES ZONES DÉDIÉES AU THÉÂTRE COMMUNS, MÉDIATHÈQUE

Dans ce projet il y a trois sous-projets :

* En partie jaune : tout ce qui est lié au théâtre et aux surfaces spécifiques exclues de la médiathèque

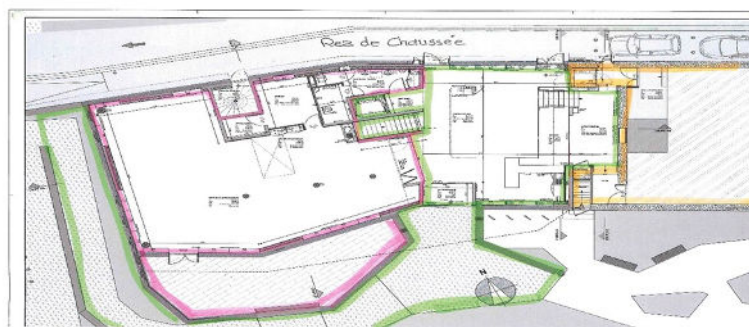
La salle de théâtre Notre Dame a retrouvé sa jeunesse, la toiture a été rénoverée avec une nouvelle couverture ainsi que celle des vestiaires de la scène (en tuile). Tandis que la partie scène a été aussi retravaillée et est restée sur les mêmes couleurs que la partie théâtre.

La salle à l'étage sera un espace à multiples fonctions (expositions et autres).

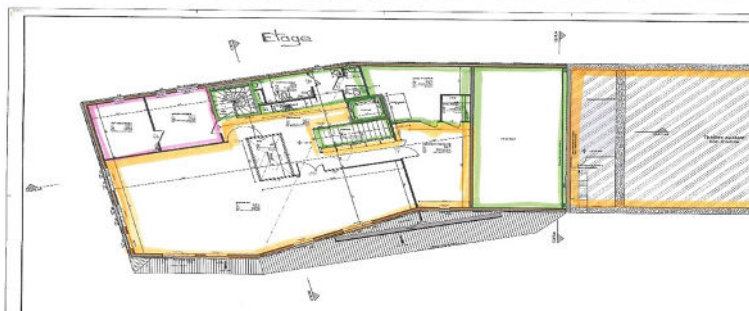
* En partie verte : les parties communes au théâtre et à la médiathèque,

Cette partie est définie par les espaces communs où l'on retrouve une entrée principale commune qui donne accès au forum, un ascenseur et un escalier menant à l'étage et desservant le rangement de la bibliothèque et du matériel et l'espace multifonctions.

* En partie rouge : tout ce qui concerne la médiathèque dont la terrasse.



REZ-DE-CHAUSSÉE



ETAGE

AGRANDISSEMENT DE LA MAISON DE SANTÉ

Les travaux ont pu débuter dernière semaine de juin. Voilà bientôt un an que nous attendions ce moment, ces retards sont dus au manque de disponibilités des métiers du bâtiment et des prix excessifs. Nous avons pu trouver des solutions récemment malgré les contraintes des marchés publics (multiples consultations).

La maison de santé actuelle ne permet plus, au regard de sa taille, de répondre aux besoins de la commune.

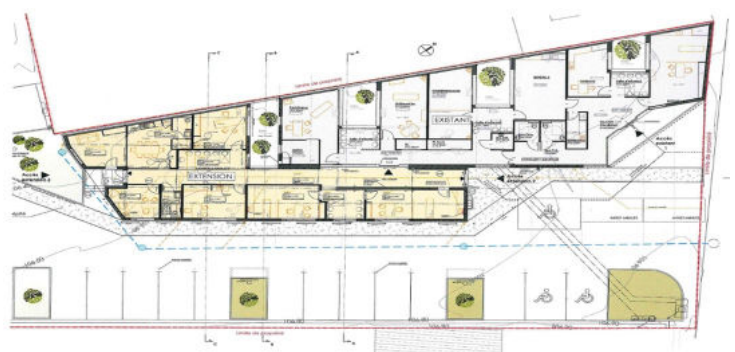
Rappel : les professionnels exerçant à l'intérieur sont : 1 médecin, 2 infirmières, 1 sage-femme, 1 kinésithérapeute, 1 podologue/pédicure, 1 ostéopathe.

2 orthophonistes sont en attente de cabinet individuel.

Exercent à l'extérieur de la maison de santé : 1 médecin, 2 dentistes, 1 kinésithérapeute.

Ce nouvel équipement sera constitué de 5 cabinets, d'une salle de réunion et d'un logement stagiaire. L'objectif principal est l'accueil d'un nouveau médecin. Nous prévoyons une réception des travaux début avril 2024.

Le plan représente la partie aggrandissement ainsi que son emprise sur le parking.



PHARMACIE ET LOGEMENTS (ANGLE RUE DE GAULLE ET AUVERGNE)

La Commune a confié la construction de cet ensemble à une entreprise privée. Le début des travaux est prévu pour fin septembre 2023 pour une réception en octobre 2024.

La Pharmacie se situe à l'angle et au rez-de-chaussée (photo) et sera accompagnée de logements soit : 5-T2 et 1-T3 à l'étage et 2-T3 PMR au rez-de-chaussée, petits logements pour personnes seules qui sont très recherchés.

Ce projet donne des possibilités d'accès à la propriété ou de la location.



informations communales

CORRESPONDANT OUEST FRANCE

Je suis votre correspondant Ouest-France depuis 2020, et je veux vous lancer un appel qui me permettrait de relater la vie de la commune plus fréquemment et plus précisément. En effet beaucoup de sujets passent dans l'Actualité landaise et pourraient aussi faire l'objet d'un article dans le journal. Je vous demande donc de me contacter pour tout ce qui se passe dans les associations, la municipalité ou me signaler un sujet possible, une anecdote intéressante, un personnage insolite qui mériterait qu'on en parle etc... Je ne peux deviner les événements si on ne me les communique pas, je ne peux pas les inventer.

A chaque fois qu'on m'appelle, je me déplace pour que notre commune trouve sa place dans l'information locale.

Merci de bien noter ma demande

Didier Chaillou 0680726902
isidore7722@gmail.com ou
chaillou_didier@orange.fr



DEMANDE AIDE POUR L'ENTRETIEN DU CIMETIÈRE

La municipalité souhaite entretenir son cimetière de façon traditionnelle et pour cela nous avons besoin de bras avec des bèches ou des râteaux. Il y aura 3 interventions par an. Chaque intervention se fera sur une matinée et se clôturera par un petit moment convivial.

Vous pouvez vous inscrire auprès d' Annie à la mairie et nous vous remercions par avance.



A L'ATTENTION DES PERSONNES DE PLUS DE 60 ANS

Pour vous permettre de continuer à être à l'aise au volant, pour votre sécurité et celle des autres, il vous est proposé de participer à un stage de remise à niveau du code de la route, organisé par le service Prévention seniors du Pays de Mortagne.

Au programme : 3 ateliers théoriques : révision du code de la route et rappel des règles de circulation.

3 sessions, une au choix, sont programmées :

- 14, 16 et 17 novembre de 9h30 à 11h30 à la mairie de St Martin des Tilleuls - salle mutualisée mairie-bibliothèque,
- 21, 23 et 24 novembre de 9h30 à 11h30 à la mairie de St Laurent sur Sèvre - Salle du conseil,
- 28, 30 novembre et 1^{er} décembre de 9h30 à 11h30 à Chanverrie - Communauté de Communes, salle des commissions.

Une participation de 10€ sera demandée à chaque personne pour l'ensemble du stage.

Si vous êtes intéressé, merci de vous inscrire auprès du service Prévention seniors au 02 51 63 69 14 ou par mail : prevention.seniors@paysdemortagne.fr

TEMOIGNAGES

« Très intéressant. Pour moi cela a été une remise à niveau indispensable pour « une conduite routinière ». « Alors que je roule tous les jours et que je pensais bien conduire, cela a été une vraie prise de conscience pour la sécurité de tous ! »

Le service prévention seniors vous remercie.



 Horaires de la Mairie		Ouverture de la Mairie lundi au vendredi de 10h à 12h Permanences téléphoniques 02 51 91 62 77 lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h45
 bibliothèque mercredi 15h30 à 17h30 samedi 10h à 12h	 agence postale lundi au samedi de 10h à 12h	 pluviométrie Juin et juillet 2023 36,5 et 31 mm cumul année 2023 367,5 mm

Naissances (12)

10 juillet : FILLAUDEAU Rose – 11 Bis rue de Judée

Décès (22)

26 juin : MANDIN Gérard – 2 La Perverie (70 ans)

Mariages (7, 8)

17 juin : YOU Benjamin et LUCAS Christelle
– La Croix d'Auray

17 juin : SINOIR Nicolas et MAGRÉS Ingrid
– 12 rue Eugène Charier

Sept 2023 - n°243



LE PASS'SPORT RENOUVELÉ POUR LA SAISON 2023-2024

Le Pass'Sport est une allocation sportive versée par l'État pour la prise d'une licence auprès d'un club sportif. L'aide est de 50 € par personne. Le club doit être affilié à une fédération sportive agréée.

Ce dispositif concerne :

- les enfants de 6 à 17 ans dont les familles perçoivent l'allocation de rentrée scolaire (ARS)
- les enfants de 6 à 19 ans dont les familles perçoivent l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ;
- les enfants de 16 à 30 ans bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé (AAH) ;



Le Pass'Sport s'adresse également aux étudiants, jusqu'à 28 ans révolus, qui bénéficient, au plus tard le 15 octobre 2023, d'une :

- bourse sur critères sociaux de l'enseignement supérieur ou d'une aide annuelle accordée par les centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires ;
- aide annuelle sous conditions de ressources dans le cadre des formations sanitaires et sociales.

Les bénéficiaires du Pass'Sport reçoivent directement un code individuel :

- Bénéficiaires de l'ARS, de l'AEEH ou de l'AAH : par mail du ministère des Sports qui vous aura été envoyé au cours de cet été vous annonçant que votre enfant ou vous-même êtes éligible au Pass'Sport (le bénéficiaire figure dans l'objet du message)
- Étudiants éligibles : vous recevrez en septembre-octobre, via un email du ministère des Sports également, votre code individuel Pass'Sport.

Vous pourrez ensuite vous rendre dans la structure sportive éligible de votre choix et présenter votre code Pass'Sport pour obtenir 50 € de déduction immédiate sur les frais d'inscription.



À noter : si vous n'avez pas reçu votre code ou si vous l'avez perdu, vous pourrez vous connecter en septembre sur le Portail Pass'Sport pour le récupérer.

Renseignements complémentaires : <https://www.pass.sports.gouv.fr>

LA VAGUE ROSE EST DE RETOUR EN 2023

La Joséphine, course et marche solidaire 100% féminine fait son retour à la Roche-sur-Yon le dimanche 8 octobre.

Aux Landes-Genusson, cette année une formule mixte vous est proposée avec au choix :

*Le dimanche 1^{er} octobre, nous avons décidé de créer une vague rose au Centre Equestre de Chambrette, avec un rendez-vous à 10h pour un départ commun. Nous comptons sur un maximum de « Joséphine » pour voir déferler une vague rose dans cet écrin de verdure. Un verre de l'amitié aux couleurs du jour clôturera cette marche.

*Du 30 septembre au 7 octobre, un autre circuit vous sera proposé sur la commune,

*Le dimanche 8 octobre, la fameuse vague rose fera son grand retour dans les rues du centre ville de LA ROCHE-SUR-YON.



DATE	MANIFESTATION	LIEU	ORGANISATEURS
9 SEPTEMBRE	MARCHE GOURMANDE	COMPLEXE SPORTIF	ECOLE ST RAPHAEL
9 ET 10 SEPTEMBRE	TRUITE EN FOLIE	LA GODELINIERE	LE VAIRON LANDAIS
22 ET 23 SEPTEMBRE	COLLECTE DE PAPIER	ENTREPRISE RIEKER	ECOLE ST RAPHAEL
30 SEPTEMBRE	TOURNOI BOULES-PALETS	SALLE DES BOULES	L'ESPOIR LANDAIS
1 OCTOBRE	LA JOSEPHINE	CENTRE EQUESTRE DE CHAMBRETTE	LA MAIRIE



EXPOSITION À L'EH PAD LES BRUYÈRES

PEINTURE ET DESSIN

Marie Odile BUTEL

du 20 juin 2023 au 20 septembre 2023

Marie-Odile Butel utilise avec joie, différentes techniques picturales, selon l'appropriation au sujet qu'elle désire et ce qu'elle veut faire ressentir de son travail. Le bonheur de créer est un des éléments essentiels de sa création.

Elle peint ses toiles en couleurs lumineuses en partant de sujets très divers, suivant son inspiration du moment.

Les thèmes peuvent varier : les marines, les paysages, les fleurs, en passant par les personnages et les animaux.

Son travail est un mélange de styles, de matières, de techniques. L'atmosphère de la nature, l'harmonie des couleurs, son lieu de vie, ses souvenirs, sont autant de base à cette exposition pour vous faire voyager dans l'univers éclectique qu'elle affectionne.



le mois dernier ►

LE 7 JUILLET
RANDONNÉE
VENDÉE CŒUR
DE SPORT



14 JUILLET
SOIRÉE CONCERT
ET FEU D'ARTIFICE



infos | assos ►

CAROLINE FERREIRA, COACH SPORTIF :

Je propose des séances adaptées à vos besoins et en fonction de votre condition physique.

J'interviens dans votre commune les vendredis de 9h00 à 10h00 pour des séances de BungyPump* et le jeudi matin de 9h00 à 10h00 pour des séances de circuit training**.

(Première séance de découverte offerte)

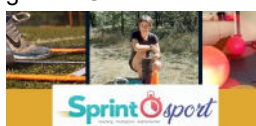
Le Bungypump* est une variante plus ludique que la marche nordique, avec des bâtons munis de résistance, offrant un renforcement musculaire très complet en plus de la marche. (séance d'une heure, cours semi-collectif 4 personnes maximums, bâtons fournis).

Le circuit training** est une méthode d'entraînement ludique qui permet de renforcer la tonicité et la souplesse du corps ainsi que de développer les compétences cardiaques (Maximum 12 personnes).

Demande d'informations et réservations au :

06.42.97.30.98 ou sprintosport@yahoo.com

Lieu de rdv à l'étang de la Godelinière



CLUB PHOTO LA FOCAL LANDAISE

Vous avez envie de découvrir ou de perfectionner votre pratique de la photographie ? Rejoignez notre association ! Que vous soyez possesseur d'un appareil photo numérique ou même d'un smartphone !

Début des activités : le mardi 5 septembre 2023 et tous les premiers mardis du mois de 20 h à 22 h à la salle du Presbytère.

Nos ateliers allient théorie et pratique, que vous soyez débutant, amateur éclairé ou expert !

Entre chaque atelier, des sorties thématiques, des défis, des exercices vous seront proposés...

Contact : lafocalelandaise@gmail.com

<https://www.facebook.com/lafocalelandaise/>





COLLECTE DE PAPIER



TRUITE EN FOLIE LE 9 ET 10 SEPTEMBRE

Comme d'habitude à cette date le Vairon Landais organise une pêche à la truite, avec déguisement pour ceux qui le veulent, et après-midi avec jeux en bois. Un foodtruck sera sur place le midi et le soir.



EN ROUTE VERS LA 16^{ème} ÉDITION DU FESTIVAL LES ARTS S'EN MÊLENT

Cette année, le Festival ASM aura été marqué par deux moments.

Le 27 et 28 mai se sont déroulées deux soirées de concerts, avec de grands artistes et de belles découvertes musicales. Tout cela dans le magnifique cadre de la Godelinière. Un week-end où plus de 6 000 festivaliers ont répondu présents. Lors du 14 juillet, en association avec la Mairie des Landes-Genusson, l'équipe a organisé une soirée au bord de l'étang de la Godelinière. Au programme, musique, feux d'artifice et restauration.

Nos bénévoles ont été présents tout au long de cette année et nous les remercions infiniment pour leur aide. Sans eux, le Festival ne pourrait pas continuer.

Pendant cet été, l'équipe ASM s'est retrouvée pour faire le point de cette édition et à commencé à préparer 2024.

Réservez déjà votre week-end du **18 et 19 Mai 2024** pour la 16^{ème} édition du Festival !

Pour vous présenter le bilan et les projets futurs, les membres du bureau vous invitent à l'assemblée générale qui aura lieu le vendredi 15 septembre au foyer rural à 20h.

A très bientôt



REPRISE POUR LE FCTL

Au lendemain d'une 1^{ère} saison réussie pour le Football Club Tiffauges Les Landes, il est temps de se concentrer sur la nouvelle saison sportive.

Les joueurs s'entraînent et se préparent depuis début août sous la houlette de Fabrice Geindreau, l'entraîneur et coach principal du club.

La 1^{ère} séance fut l'occasion pour Alain Picherit, co-président, d'accueillir les joueurs et d'évoquer les ambitions du club.

Pour cette 2nde saison, le club engagera 3 équipes seniors. Au regard des classements de la dernière saison et des projets du club, l'ambition sera, à minima, l'accession de l'équipe fanion au niveau supérieur. Les 2 équipes réserve ont également une carte à jouer pour accéder au niveau supérieur dans leur championnat.

Une équipe Loisirs/Vétérans est également renouvelée.

Au total, environ 80 joueurs défendront les couleurs du FCTL dans ces 4 équipes.

Ces objectifs ne pourront être atteints qu'avec l'engagement et la détermination de tous les joueurs, pour ne pas avoir de regrets en fin de saison, à l'instar du mois de mai dernier.

Une chose est sûre, les joueurs et dirigeants pourront toujours compter sur le soutien de son fidèle public, toujours présent en nombre autour du terrain.





EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2023

Présents :

Mmes BAUDON, BOSSARD, BRETIN, EMSSENS, GABORIEAU, GALAIS, PIFTEAU, POINTECOUTEAU, POUPLAIN ;
MM. CHIRON, GAUTHIER, GIRARD, HERLIN, MOUILLÉ, JP ROY, O ROY, VINET.

Absents excusés : M. HILAIRET.

Compte-rendu présenté au prochain Conseil Municipal du 7 septembre 2023

EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION

Le conseil municipal n'exerce pas son droit de préemption pour :

- l'immeuble situé 4 Impasse de la Prée, cadastré AB n°1598 d'une superficie totale de 641 m².
- l'immeuble situé rue des Jonquilles, cadastré B n°1606 d'une superficie totale de 372 m².
- l'immeuble situé 10 rue Christophe Colomb, cadastré B n°1102 d'une superficie totale de 845 m².
- l'immeuble situé rue Demangeat, cadastré AB n°1633 d'une superficie totale de 415 m².
- l'immeuble situé 6 rue Pasteur, cadastré AB n°856 d'une superficie totale de 700 m².

MÉDIATHEQUE – MARCHÉ DE TRAVAUX

Avenant 2 lot 2—DELLTRA : réalisation d'un soutènement PMR extérieur.

Montant de l'avenant : 2.995 € HT

Avenant 2 lot 9—BRODU : adaptation du gradin, support enceintes, prolongement de l'habillage bois autour de l'escalier :

Montant de l'avenant : 1.408,97€ HT

Avenant 1 lot 7—SERRURERIE LUCONNAISE : plâtres alu pour placer les déclencheurs manuels de sécurité.

Montant de l'avenant : 557€ HT

CHEMIN DU BOIS – RUE DE LA VENDEE -ACQUISITION DE PARCELLES DU DÉPARTEMENT DE LA VENDEE

Monsieur le Maire expose que dans le cadre de l'extension de l'entreprise KVERNELAND, la commune a notamment sollicité le département de la Vendée, propriétaire foncier sur le secteur afin de réaliser le portage foncier de l'opération.

Par courrier en date du 27 juin dernier le département informait la Commune avoir sollicité la Direction de l'Immobilier de l'État afin de connaître la valeur des parcelles cadastrées section D n°1380, 1383, 1385, 1378 et 1381 pour une surface globale de 7090 m² à la valeur de 0,19 € du m², soit un montant de 1.347,10 € et précisant que les frais de Notaire correspondants seront portés à la charge de la Commune.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

APPROUVE l'acquisition des parcelles cadastrées section D n°1380, 1383, 1385, 1378 et 1381 pour une surface globale de 7090 m² à la valeur de 0.19 € du m², soit un montant de 1.347.10€

PRECISE que les frais de Notaire correspondants sont portés à la charge de la Commune

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte authentique et tout document y afférent.

FIXATION DES TARIFS DES SALLES COMMUNALES

Monsieur le Maire rappelle qu'il y a lieu de délibérer sur le tarif de location des salles pour révision des tarifs à compter de 2024 jusqu'à 2026 inclus. Un lissage des tarifs à l'année est proposé ainsi qu'il résulte du tableau annexé à la délibération.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

FIXE une nouvelle tarification à compter du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2026.

PRECISE que les contrats engagés avant la présente délibération ne sont pas soumis à cette tarification.

LOTISSEMENT LA POMMERAIE – MARCHÉ DE TRAVAUX – RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES

Ce marché sous-distingué en deux allotissements est réparti comme suit :

Lot 1 Voirie et réseaux divers,

Lot 2 espaces paysagers

Monsieur le Maire propose, au regard du rapport d'analyse des offres, d'attribuer les marchés aux entreprises ayant déposé les offres économiquement les plus avantageuses, ainsi qu'il résulte du rapport d'analyse des offres reçues établi par le cabinet CDC Conseils.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

§ **DECIDE** de valider le rapport d'analyse des offres,

§ **DECIDE** d'attribuer les marchés aux entreprises suivantes :

- Lot 1 VRD : l'entreprise EIFFAGE - MIGNE TP pour 457 910,45 €
- Lot 2 espaces verts – l'entreprise MARMIN ESPACES VERTS 137 357,50 €

- L'option à l'entreprise MARMIN ESPACES VERTS pour 13 940 €

§ **AUTORISE** M. le Maire à conclure les marchés correspondants avec les entreprises retenues et à prendre et signer tous actes y afférents.

§ **PRECISE** que les dépenses correspondantes seront engagées sur le budget annexe lotissement.